

La

REVUE DE PRESSE

Lundi 27 octobre 2025

ECOFIN

R DC : La première ministre appelle au respect strict de la chaîne de la dépense pour consolider la stabilité et préserver les engagements pris avec les partenaires

(Source : Desk Eco)

La Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, a appelé, lors de la 64^e réunion ordinaire du Conseil des ministres tenue ce vendredi 24 octobre 2025, la nécessité pour les membres du gouvernement de respecter rigoureusement la procédure de la chaîne de la dépense publique. Une exigence, a-t-elle souligné, qui s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République visant à protéger le pouvoir d'achat des Congolais et à assurer la stabilité du franc congolais sur le marché. Selon la cheffe du gouvernement, les récents résultats économiques positifs traduisent la volonté du gouvernement de maintenir la stabilité macroéconomique, soutenue par une politique monétaire crédible et cohérente conduite par la Banque centrale du Congo (BCC). Toutefois, elle a averti que cette amélioration conjoncturelle ne pourra se consolider qu'à travers une discipline budgétaire constante et une coordination étroite entre les politiques budgétaire et monétaire. « Cette amélioration conjoncturelle ne pourra se consolider qu'en faisant preuve de rigueur budgétaire constante, la stabilité de monnaie et la confiance de nos partenaires repose sur le respect scrupuleux de la chaîne de la dépense publique et sur une coordination étroite entre la politique budgétaire et monétaire. La première ministre a tenu à souligner que l'arrêté interministériel de décembre 2024 a consacré le manuel révisé à titre transitoire de procédure et du circuit de la dépense publique. Ce document constitue une référence commune, définissant avec précision les étapes de dépenses publiques, à savoir l'engagement, liquidation, ordonnancement et paiement fondé sur le plan d'engagements budgétaires et le plan de trésorerie », indique le compte rendu du conseil de ministres.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC : La première ministre appelle au respect strict de la chaîne de la dépense pour consolider la stabilité et préserver les engagements pris avec les partenaires | DeskEco](#)

A **Frique : 117 milliards USD captés au titre de financements extérieurs des systèmes alimentaires en 5 ans**

(Source : Zoom Eco)

Entre 2018 et 2023, l'Afrique a bénéficié de 117 milliards de dollars de financements extérieurs consacrés à ses systèmes alimentaires, selon un rapport conjoint publié en septembre 2025 par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale. Intitulée « External Development Financial Flows to Food Systems: Deep Dive on Africa's Food Systems », cette étude met en évidence une hausse de 19 % des volumes annuels d'investissement, passés de 18,1 à 21,5 milliards USD sur la période considérée. Cette progression traduit à la fois l'importance croissante accordée au développement agricole africain et la persistance de vulnérabilités structurelles, notamment en matière de sécurité alimentaire et de résilience climatique. Les bailleurs de fonds ont concentré près de 39 % de leurs flux sur les projets agricoles et les chaînes de valeur, tandis que les infrastructures et l'assistance sociale souvent sous forme d'aide alimentaire d'urgence ont chacune mobilisé 23 % des financements. Les initiatives environnementales (11 %) et nutritionnelles (4 %) demeurent marginales, malgré leur importance croissante dans la durabilité des systèmes alimentaires. Sur le plan géographique, l'Afrique de l'Est apparaît comme la principale bénéficiaire, avec 41 % des flux, suivie de l'Afrique de l'Ouest (24 %) et de l'Afrique du Nord (13 %). Au total, 87 % des financements ont été dirigés vers l'Afrique subsaharienne, confirmant son statut de point focal de l'aide alimentaire mondiale.

Le rapport note que cette concentration reflète les préoccupations internationales face aux crises persistantes dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, où les chocs climatiques, les conflits et l'insécurité alimentaire se combinent. Le rapport souligne enfin une disparité marquée entre les pays bénéficiaires : seulement 11 États ont capté la moitié des financements, parmi lesquels le Burkina Faso, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et l'Ouganda.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Afrique : 117 milliards USD captés au titre de financements extérieurs des systèmes alimentaires en 5 ans – Zoom Eco](#)

R **DC : Fonction publique, le Gouvernement s'active pour garantir la paie d'octobre 2025**

(Source : Zoom Eco)

Face à un « léger » retard dans le processus de paiement des salaires du secteur public en République Démocratique du Congo (RDC), le Gouvernement congolais a adopté une série de mesures urgentes pour assurer la paie du mois d'octobre 2025. Réunis au Centre Financier de Kinshasa le mercredi 22 octobre 2025, les membres du Comité de Suivi de la Paie (CSP), sous la présidence de Yannick Isasi Ndelo,

Président ad intérim, ont fait le point sur l'état d'avancement du processus et défini les actions prioritaires à mettre en œuvre. Étaient présents les représentants du ministère du Budget, de la Direction de la Paie, de la Banque centrale du Congo (BCC) ainsi que des principaux services gestionnaires tels que les FARDC, la PNC et la DINACOPE. Selon M. Isasi Ndelo, la réunion visait avant tout à « accélérer le processus » afin de permettre à tous les agents et fonctionnaires de l'État de percevoir leur salaire dans les délais. « Nous avons passé en revue la situation afin de voir comment accélérer le processus », a-t-il déclaré, appelant les administrations concernées à renforcer la coordination et à raccourcir les étapes restantes. Le Président ad intérim du CSP a précisé que le retard constaté provenait notamment de l'intégration, dans la paie du dernier trimestre, de nouvelles priorités gouvernementales liées aux secteurs sociaux. Cette reprogrammation a temporairement ralenti la production des documents administratifs nécessaires à la validation de la paie. Pour rattraper le temps perdu, les services gestionnaires notamment les Forces armées (FARDC), la Police nationale (PNC) et la DINACOPE ont été instruits de transmettre sans délai les listings et ventilations afin de permettre à la Banque Centrale du Congo de débloquent les fonds auprès des opérateurs de paie.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC : Fonction publique, le Gouvernement s'active pour garantir la paie d'octobre 2025 – Zoom Eco](#)

R DC: L'inflation hebdomadaire s'établit à -1,88 %, signe d'un ralentissement des prix intérieurs

(Source : Zoom Eco)

Les prix des biens et services ont poursuivi leur tendance à la baisse en République Démocratique du Congo (RDC). Selon la note de conjoncture économique de la Banque Centrale du Congo (BCC) consultée le jeudi 23 octobre 2025, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à -1,88 % au 17 octobre 2025, contre -1,16 % la semaine précédente. « Au 17 octobre 2025, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à -1,88 %, contre -1,16 % la semaine précédente. En effet, pour la troisième semaine consécutive, l'évolution des prix intérieurs a renseigné une inflation négative. », Indique la note de la BCC.

Une accalmie bienvenue, mais fragile pour les ménages

Cette inflation négative traduit un ralentissement généralisé des prix sur le marché intérieur, une situation qui, à court terme, allège légèrement la pression sur le panier de la ménagère. Les coûts de certains produits alimentaires, des carburants et du transport auraient contribué à cette détente conjoncturelle. Cependant, les économistes appellent à la prudence : cette évolution ne reflète pas nécessairement une amélioration durable du pouvoir d'achat. En République Démocratique du Congo, le revenu moyen reste soumis à de fortes contraintes structurelles : volatilité

du Franc congolais, faibles salaires, coûts élevés des importations, qui limitent l'impact réel de cette baisse sur la vie quotidienne.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC : L'inflation hebdomadaire s'établit à -1,88 %, signe d'un ralentissement des prix intérieurs – Zoom Eco](#)

RDC : RDC-Angola : « l'importation de l'électricité, une transition pour couvrir les déficits dans les mines congolaises » (Ministre des Ressources hydrauliques et électricité)

(Source : ACP)

L'importation de l'électricité en Angola a été qualifiée samedi par le ministre congolais des Ressources hydrauliques et électricité, de mesure de transition pour couvrir les déficits énergétiques dans les entreprises exerçant dans les mines en République démocratique du Congo, selon une publication sur X consultée par l'ACP.

« L'importation temporaire d'électricité de l'Angola est une mesure de transition, pas un aveu d'échec », a déclaré le ministre Aimé Molendo Sakombi sur son compte X. Selon le ministre, le déficit est critique dans le Lualaba et le Haut-Katanga, où les mines tournent à 20 % de leur capacité. Il a rassuré, en outre, que le projet grand Inga reste le pilier pour répondre efficacement au problème du déficit électrique dans les mines. En marge du forum économique USA-RDC qui s'est tenu à Washington, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Aimé Sakombi Molendo a procédé le 14 octobre dernier à la signature d'un protocole d'accord au nom de la RDC avec la société Hydro-Link relatif à la construction de la ligne de transport pour l'importation de l'énergie électrique de l'Angola vers la RDC pour un montant de 1,5 milliards de dollars américains, afin de desservir le secteur minier et industriel. Avant de signer avec la RDC, la société Hydro-Link s'est engagée avec le gouvernement Angolais par la signature d'un Protocole d'accord pour l'importation du surplus de son énergie électrique vers la RDC. Ce protocole d'accord s'inscrit dans la mise en œuvre du PAG dans son pilier 5 qui sublime l'accès de la population aux services de base, en eau et en électricité, a-t-on rappelé.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC-Angola : « l'importation de l'électricité, une transition pour couvrir les déficits dans les mines congolaises » \(Ministre des Ressources hydrauliques et électricité\) - ACP](#)

TAUX DE CHANGE

Mise à jour du Lundi 27 Octobre 2025

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	AOA	KWANZA ANGOLAIS	2,4284
1	AUD	DOLLAR AUSTRALIEN	1 444,9044
1	BIF	FRANC BURUNDAIS	0,7546
1	CAD	DOLLAR CANADIEN	1 585,2405
1	CHF	FRANC SUISSE	2 791,2407
1	EUR	EURO	2 579,2370
1	GBP	LIVRE STERLING	2 961,8501
1	JPY	YEN JAPONNAIS	14,5257
1	RWF	FRANC RWANDAIS	1,5325
1	USD	DOLLAR AMERICAIN	2 221,9798
1	XAF	FRANC CFA	3,9320
1	XDR	D.T.S	3 025,1224
1	ZAR	RAND SUD AFRICAIN	128,2964
1	ZMW	KWACHA ZAMBIEN	100,3165
1	TZS	SHILLING TANZANIEN	0,8943

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	UGX	SHILLING OUGANDAIS	0,6374
1	CNY	YUAN CHINOIS	311,9341
